



NEWSLETTER JANVIER 2026

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL NARBONNE - PORT LA NOUVELLE

Ouverture, à Narbonne, de la 1^{re} Maison des Femmes de l'Aude.

La Maison des Femmes de Narbonne a ouvert ses portes lundi 5 janvier. Située à proximité immédiate de l'hôpital, la Maison des femmes est un lieu unique, calme, bienveillant, confidentiel et sécurisant, dédié à l'accueil et à l'accompagnement des femmes victimes de violences, ainsi que des femmes enceintes en situation de vulnérabilité.

La Maison des Femmes de Narbonne propose un accompagnement médical, psychologique, social et juridique, en un seul lieu, pour ne plus laisser les victimes seules face à leurs démarches.

L'objectif : écouter, protéger, orienter et aider à se reconstruire, dans le respect et la dignité.

La structure est ouverte les lundis et vendredis, de 9h à 17h, dans des locaux temporaires à la Maison des Trois Nourrices, avant une installation définitive rue du Bourget au printemps.

Ce lieu d'accueil est porté par une équipe pluridisciplinaire (médecins, sages-femmes, infirmières, psychologues, assistantes sociales...) et de nombreux bénévoles formés à l'écoute et à la prise en charge des violences. Fruit d'un travail collectif, il est soutenu par des financements publics et privés, porté par un réseau engagé aux côtés de l'hôpital de Narbonne : la ville de Narbonne, le Grand Narbonne, l'ARS, les services du Procureur de la République, la Préfecture et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aude (CIDFF).

Cette ouverture est une avancée majeure pour notre territoire et pour toutes celles qui ont besoin d'aide, de soutien et d'écoute parce que la violence n'est pas l'expression d'un conflit. Le conflit se règle par le langage, le débat, le compromis. Il n'y a ni peur, ni domination.

Pour contacter la Maison des Femmes :

06 26 66 07 30

maisondesfemmes@ch-narbonne.fr



La violence n'a rien à voir. C'est une relation d'emprise, de domination, avec des comportements destructeurs et répétés qui portent atteinte à la dignité, à la sécurité et à la vie de la victime. La violence est interdite par la loi.

Comprendre cette distinction, c'est mieux protéger, mieux accompagner et ne pas banaliser la violence.

Il est souvent difficile d'identifier à quel moment une relation bascule dans la violence. Or, reconnaître les violences, c'est la première étape pour se protéger et protéger les autres. Pour cela il existe un outil simple et accessible à tous : le violentomètre.

Et le rôle des professionnels de santé reste essentiel pour :

- Identifier les signes de violences et ne pas les minimiser.
- Aider la victime à reconnaître son statut, à mettre des mots sur ce qu'elle vit.
- Utiliser les bons termes pour ne pas brouiller le message.

Les soignants sont souvent les premiers témoins, parfois les premiers confidents. Leur écoute, leur vigilance et leur capacité à nommer les violences peuvent être le point de départ d'une mise en sécurité et d'une reconstruction.

Bienvenue dans nos équipes médicales

Dr Ilinka BERARIU, Médecine du sport
Dr Lucie BERGER, Urgences
Dr Besma BERGUELLAH, Gastro-entérologie
Dr Manon BILLOTTET, Diabéto-endocrinologie
Dr Nawal BOUDJAKDJI, Médecine
Dr Carole BOURDIN, Laboratoire de Biologie
Dr Rafida BRAHAM CHAOUCHE, Neurologie
Dr Loubna BRIBER, Diabéto-endocrinologie

Dr Gauthier CARRIO, Urgences
Dr Romane DORDAIN, Unité Médico Judiciaire
Dr Ernesto EXPOSITO ARTIGAS, Psychiatrie
Dr Henri JANSSENS, Soins palliatifs
Dr Hanna JAZOTTES, chirurgie orthopédique
Dr Anda Maria JURMA, Pédopsychiatrie
Dr Asma KAMMOUN, Cardiologie
Dr Gauthier LEFEBVRE, Neurologie
Dr Youness MATROUGUI, Radiologie
Dr Thomas RENAULT, Réanimation
Dr Manon REUNGOAT, Urgences

Bonne continuation

Dr Benoit ATTALIN, Médecine
Dr Jean-François CHAMPAIN, Information Médicale
Dr Morgan CLAVEL, Urgences
Dr Elisabeth COUCHET, Médecine
Dr Sérgolène LE LUDEC, Médecine

Dr Claudine LYPS, Pédiatrie
Dr Cécilia MENACE, Anesthésie
Dr Marion NICOLAS, Urgences
Dr Thomas REGARD, Laboratoire de Biologie
Dr Camille SOLEIROL, Médecine
Dr Walid ZENINI, Cardiologie

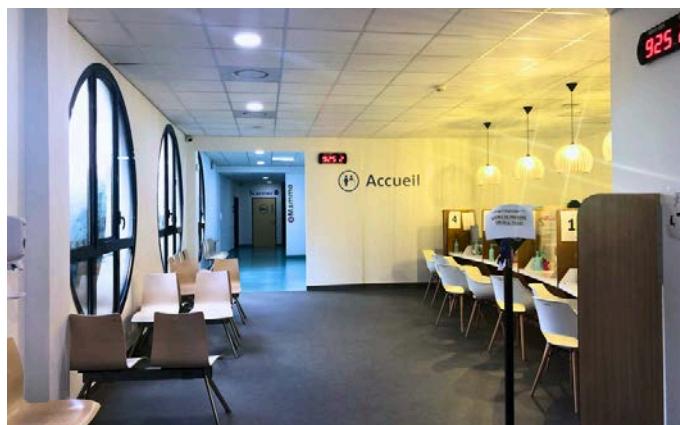
Imagerie médicale au Centre Hospitalier de Narbonne : une organisation repensée au service des prescripteurs et des patients

Face à l'augmentation continue des besoins en imagerie médicale et à la nécessité de fluidifier les parcours patients, le Centre Hospitalier de Narbonne a engagé une réorganisation en profondeur de son service d'imagerie. Objectif : améliorer l'accessibilité, réduire les délais et renforcer la qualité des échanges avec les médecins prescripteurs libéraux.

Un accueil repensé et des espaces modernisés

Le service d'imagerie a été entièrement repensé afin d'offrir un accueil plus spacieux, plus lisible et plus fluide. Organisé selon le principe de la marche en avant, il permet une circulation claire des patients tout au long de leur parcours.

La mise en place d'un système de régulation de file d'attente contribue à l'amélioration de la satisfaction des usagers. Des salles d'attente dédiées par modalités (radiologie, échographie, scanner, IRM) renforcent la confidentialité, améliorent le confort et participent à une prise en charge plus sereine et efficace.



Des délais optimisés et sécurisés

Grâce à une montée en charge progressive des équipements et à une réorganisation des flux, les délais d'accès aux examens ont été significativement améliorés :

- Radiologie conventionnelle : examen sous 24 heures.
- Scanner : examen sous 24 heures.
- IRM : délais moyens de trois semaines, avec une gestion priorisée des indications médicales.
- Echographies et infiltrations : délais moyens d'environ 3 semaines.

Les comptes rendus sont désormais transmis sous 24 heures

La réorganisation a permis de réduire les délais de remise des compte rendus. Ils sont désormais donné au fil de l'eau (radiologie et échographie) ou remis sous 24 heures, y compris pour les examens complexes, afin de garantir une continuité optimale des prises en charge. Vous pourrez également retrouver les comptes rendus d'imagerie de vos patients dans le DMP, la remontée étant systématique.

LE SERVICE D'IMAGERIE EN BREF

Les équipements

- 2 Scanners.
- 2 IRM.
- 4 Salles de radiologie.
- 1 Salle de mammographie.
- 2 Salles d'échographie.

Ouverture au public

- Scanner : 8h - 18h.
- IRM : 7h - 20h.
- Radiologie : 8h - 17h.
- Echographie : 9h - 17h.
- Mammographie : 13h - 17h.

Prise de RDV : ☎ 04 68 42 62 83 - 📩 rdvenligne@ch-narbonne.fr

IRM : un guichet unique pour simplifier le parcours patient et une prise en charge pensée pour réduire le stress

Pour limiter les démarches et attentes multiples, l'hôpital de Narbonne expérimente, depuis le 20 janvier, un guichet unique pour les examens d'IRM avec, pour objectifs : un parcours patient plus fluide, un accueil simplifié et une prise en charge optimisée. Les patients réalisent l'ensemble des démarches d'admission au seul secrétariat de l'IRM.

Conscient de l'apprehension que peut susciter un examen d'IRM, une prise en charge anti-stress a été développée. Les patients bénéficient d'une ambiance apaisante : musique, projection d'images relaxantes, dalles lumineuses, éclairage LED tamisé. Mais l'approche reste basée sur un temps d'échange humain essentiel : écouter, expliquer, dédramatiser, sans jugement, afin de renforcer la confiance et améliorer le vécu de l'examen.



Demande de rendez-vous par mail : un outil complémentaire pensé pour les médecins libéraux

Autre avancée majeure : la prise de rendez-vous par mail est accessible aux professionnels de santé. Cette plate-forme permet :

- d'envoyer des demandes de RDV d'imagerie pour un ou plusieurs patients en une seule démarche,
- de bénéficier d'un retour systématique.

En cas de besoin, l'équipe d'imagerie assure un contact direct pour ajuster la demande ou préciser l'indication et reste joignable par téléphone à tout moment.

Une organisation centrée sur la qualité et la coopération ville-hôpital

Avec une équipe médicale renforcée, une présence radiologique étendue et le recours à la téléradiologie pour certaines plages horaires, le service d'imagerie de l'hôpital de Narbonne s'inscrit dans une logique de coopération étroite avec la médecine de ville.

Et bientôt une nouvelle possibilité

L'accès sécurisé aux images sera possible à distance par le patient et son médecin prescripteur (2e semestre 2026).

Cette nouvelle organisation vise un objectif clair : faciliter le travail des médecins libéraux, tout en offrant aux patients un accès plus rapide, lisible et sécurisé à l'imagerie médicale.